

Edito

Un état d'esprit partagé?

Les déprédations, le vandalisme, les papiers, bouteilles et autres déchets que l'on peut trouver ici et là désolent la plupart d'entre nous. En effet, n'est-il pas plus agréable de marcher sans avoir besoin de slalomer entre les détritiques; n'est-il pas plus sympathique de pouvoir mettre le moteur de sa voiture en marche, sans avoir besoin de regarder si le pneu arrière n'a pas été crevé par une main malveillante?

Depuis sa création, la SCHG garde l'esprit souhaité par ses fondateurs, établi sur le principe essentiel de la solidarité.

Solidarité signifie aussi respect. Respect de l'environnement mis à disposition, respect du travail de l'autre, respect de la qualité de vie de ses voisins, bien sûr, mais également, respect d'un concept social qui nous distingue d'une régie «classique», puisque la SCHG est une association sans but lucratif.

Respect également de cet état d'esprit cher à la Coopérative qui encourage les initiatives pour améliorer le cadre de vie de toutes les générations, qui souhaite préserver la solidarité entre les habitants de ses cités, par son soutien aux actions des associations, ou la mise à disposition de locaux, notamment.

Il nous a semblé important de rappeler dans ce vingtième numéro quelques éléments attachés à cet état d'esprit, afin que nous puissions continuer à partager un cadre ouvert et accessible, où il est encore possible de défendre le droit d'habiter des logements décents où il fait bon vivre, à des prix corrects.

Carol Jornod

Assistante de direction

L'esprit de la SCHG



Fête à Vieusseux

Engagée pour le mieux vivre de ses sociétaires-locataires la SCHG rappelle à ce titre ses principes qui lui permettent notamment d'offrir à chacun un logement décent et un loyer correct dans des quartiers bénéficiant d'environnements agréables. Un état d'esprit qui nécessite aujourd'hui plus que jamais l'engagement et la participation de chacun.

Des bas loyers

La SCHG, depuis ses débuts, s'est faite porteuse d'un état d'esprit différent de celui de la plupart des régies immobilières. Créée initialement afin d'offrir des logements de bonne condition aux ouvriers, elle a vu peu à peu sa population se diversifier, mais son éthique est restée. Ses loyers sont ainsi demeurés largement en-dessous des prix du marché, afin d'offrir à ses sociétaires-locataires une meilleure qualité de vie. Un principe qui se perçoit également dans la gestion des contentieux, plus souple qu'ailleurs. «Ici, explique Christine Grutter, nous tenons compte de la situation de nos sociétaires-locataires. On peut toujours trouver des arrangements avec eux, à condition bien sûr que ces derniers soient respectés.»

Au-delà de l'aspect financier, le côté humain prédomine donc. La SCHG l'a réaffirmé dans sa charte Vision; elle s'est donnée pour mot d'ordre de placer chaque sociétaire-locataire au centre de ses préoccupations. Celui-ci est en effet considéré «non seulement comme un client, mais aussi, en quelque sorte, comme un copropriétaire», qui bénéficie de nombreuses prestations de qualité.



Elle privilégie la proximité avec les habitants. «Lors de travaux, nous confie Carol Jornod, nous allons voir chaque sociétaire afin de discuter avec lui. Nous tenons compte, dans la mesure du possible, des aménagements et travaux qu'il a lui-même effectués.» De même, en cas de problèmes de voisinage, une médiation est installée de façon extrêmement rapide, parfois en deux jours. La Société coopérative garantit également rapidité et efficacité dans ses réponses aux courriers et aux doléances de des sociétaires.

Au-delà de cet aspect, la SCHG s'investit de façon plus large pour la qualité de vie des habitants de la coopérative. Ce qui passe tout d'abord par un prolongement de l'habitat, à travers la création et la mise à disposition d'espaces communs. La salle du Moyen-âge et l'arcade, dévolues respectivement au Groupement des intérêts de Vieusseux-Villars-Franchises et à l'Association des habitants du quartier de la Concorde, en témoignent. Ces espaces permettent aux gens de se retrouver autour de réunions, d'activités et de fêtes. La buanderie commune de la Cité Vieusseux est un autre espace très important dans la vie du quartier, un lieu de rencontres, où les discussions se nouent au fil des tâches ménagères. Un local est mis à la disposition des jeunes, afin de leur permettre de se réunir. Mis à disposition gratuitement dans un premier temps par la Coopérative, il est désormais loué par la Ville de Genève. La délégation de la jeunesse effectue l'encadrement des jeunes qui fréquentent les lieux.

De plus, la Coopérative emploie son propre personnel. Concierges, jardiniers, plombier et peintre, tout le personnel est fidèle et motivé. La grande majorité est là depuis des années et s'est véritablement engagée pour la Coopérative. Ces collaborateurs sont

connus des habitants, rappelle Jean-Pierre Chappuis.

Un facteur rassurant pour les sociétaires, en particulier pour les personnes seules et âgées. En présence de parfaits inconnus, celles-ci hésiteraient en effet à ouvrir leur porte. Là, ce n'est pas le cas. Le peintre qui travaille pour nous, par exemple, est là depuis 30 ans.» Carol Jornod surenchérit: «Contrairement à d'autres immeubles, ici, le concierge loge très souvent dans l'immeuble ou dans les environs; il fait véritablement partie du quartier. Cette proximité est très importante. Les jardiniers employés par la Coopérative sont également toujours les mêmes. «Souvent, les régies emploient des jardiniers externes, différents à chaque occasion... quand elles en emploient. Nous conservons nos deux jardiniers, dans une même idée: qu'ils puissent être reconnus des habitants.»

Ces différents aspects renforcent la vie de quartier et le mieux vivre des sociétaires-locataires. La SCHG est attentive au maintien de cette une atmosphère conviviale.

Un engagement qui culmine avec l'Assemblée générale ordinaire, point de rencontre avec les sociétaires. Un soin particulier y est porté, tant au niveau de son organisation que de son déroulement. «Nous avons rapproché les lieux de réunion de ces Assemblées générales, afin d'en faciliter l'accès à chacun. Nous avons de même préparé pour cette occasion des présentations audio-visuelles, afin de rendre ces rencontres plus dynamiques. Il a même été décidé d'organiser un cocktail d'après séance, avec vin genevois offert, pour que les gens les plus timides osent s'approcher et poser des questions», argumente Jean-Pierre Chappuis.

Or, le soin apporté à cette Assemblée générale ne porte pas ses fruits: sur près de 2000 sociétaires, seuls 150 à 200 d'entre eux sont présents à ces occasions, soit le 10% du parc immobilier de la SCHG. De même, lors des fêtes de quartiers, ou à l'occasion d'autres activités, les bénévoles se font rares. En parallèle, certaines déprédations ont fait leur apparition, et un comportement parfois déplacé d'individus en groupe a conduit à des surcoûts liés à la fermeture de certains parkings et d'autres accès, par exemple

La faible mobilisation des membres sociétaires et les incivilités ont peu de connexions entre elles, mais révèlent la nécessité de retrouver l'esprit de la Coopérative. «A l'époque, souligne Christine Grutter, prédominait une volonté d'entraide chez les habitants. Les familles venaient payer leurs loyers au guichet, les mamans s'aidaient mutuellement, les enfants voulaient rester dans le quartier. Il y avait un véritable sentiment de solidarité.» Les lieux de sociabilité demeurent aujourd'hui multiples, sans oublier l'école enfantine. En revanche, les jeunes générations notamment s'investissent moins dans le quartier. Jean-Pierre Chappuis est catégorique: «Dans un lieu comme cette Coopérative, la pérennité de la présence familiale, fortement encouragée, ne saurait suffire. La pérennité de l'esprit doit être assurée.»

L'engagement des sociétaires-locataires est aujourd'hui essentiel. Réinvestir l'espace de la Coopérative, redonner une nouvelle vigueur à ses lieux de rencontre s'avère d'une importance capitale. Cela permet à la fois de faire vivre le quartier, de le reprendre à l'actif des sociétaires-locataires, et de prévenir les déprédations par une simple présence. Il est important que les sociétaires reviennent aux assemblées, ce qui fait partie des devoirs et responsabilités de chacun. La présence de bénévoles et la participation aux activités et fêtes permettrait également de redévelopper l'esprit des quartiers.

«La SCHG prône une entraide entre voisins, un esprit coopératif. Il faut cependant que l'impulsion vienne des sociétaires-locataires. Nous avons à leur disposition les locaux et les compétences techniques qu'il faut.» Aller vers l'autre, tendre la main, partager un moment, un repas, une conversation avec ses voisins, lancer des initiatives pour que vive le quartier, participer autant que faire se peut aux projets d'autrui, sont autant de clés pour retrouver un quartier dynamique, chaleureux, fraternel. Rallumer la flamme, pour le partage et le mieux vivre ensemble.

Placer le sociétaire-locataire au centre de ses préoccupations va de pair pour la SCHG avec d'autres exigences: la qualité des logements doit se développer, et la valeur du parc immobilier doit être maintenue. Il s'agit d'empêcher que les logements ne deviennent insalubres. Des travaux coûteux sont entrepris à ce titre au chemin de l'Essor, qui impliqueront une augmentation de loyers conséquente, mais les maisons du chemin de l'Essor resteront très en dessous du prix du marché. Cette nécessaire réfection permet de s'assurer que nos logements et notre Coopérative restent viables. Ce projet vise également à améliorer l'indice énergétique de ces bâtiments, qui aujourd'hui se révèle déplorable. Il importe de mentionner que la Coopérative s'engage à assurer une surveillance stricte des coûts des travaux. Des plans financiers extrêmement sérieux, étudiés de façon rigoureuse et approfondie, seront contrôlés régulièrement et avec soin durant l'évolution des rénovations. Les locataires ont été écoutés au préalable, afin de prendre en compte les réfections qu'ils avaient déjà effectuées, ainsi que leurs doléances. Le confort, la conformité et la modernisation de ces logements ne se retrouveront qu'au prix de ces travaux. Et s'ils se repercutent sur les loyers, c'est que la pérennité de la Coopérative est à ce prix.

La Coop d'Aire s'offre une cure de jouvence

Vous l'avez probablement remarqué en allant faire vos courses à la Coop d'Aire, cette dernière fait l'objet d'un rafraîchissement conséquent. Prévus en 2 étapes, l'une débutant le 1er mai et l'autre le 29 juin, ces travaux n'impliqueront cependant pas la fermeture du magasin. La clientèle pourra continuer à faire ses courses dans les allées de son centre préféré. Si elle devait toutefois se sentir gênée par les nuisances, elle pour-

rait toujours se rendre à la Coop des Charmilles ou de la rue Daubin, toutes deux situées à proximité du site.

À noter que la direction a souhaité que ce chantier se déroule autant que possible pendant les vacances, pour la quiétude des riverains et de ses clients. La fin des travaux est prévue le 5 août 2009.

Mais pourquoi des travaux d'une telle ampleur? Principalement pour la satisfaction d'une clientèle de plus en plus soucieuse de la qualité des produits qu'elle consomme, selon le nouveau concept Coop. «Nous offrirons un choix élargi de produits frais dont les fruits et légumes, les produits laitiers, le rayon boucherie et autres «conveniences»», précise M. Patrick Fauchère, Chef de vente Coop région Genève, Neuchâtel et Jura. Il tient d'ailleurs à rappeler aux consommateurs que l'enseigne est leader dans les produits bio et offre d'ores et déjà un vaste choix de ce type de produits.

Propriétaire des lieux, la SCHG a, de son côté saisi l'opportunité de cette transformation pour adapter le bâtiment aux normes en vigueur explique M. Claude Progin, Responsable du Service technique. La société devra déboursier la rondelette somme de CHF 450'000 pour la réfection des faux plafonds extérieurs, la pose du double vitrage, la transformation des systèmes de chauffage, de ventilation ou encore des appareils sanitaires. M. Progin souligne que ces investissements aboutiront à la conclusion d'un nouveau bail.

«Diverses entreprises sont impliquées dans le projet mais c'est un entrepreneur local qui sera mandaté pour les travaux, ainsi que nous avons coutume de le faire», rappelle M. Fauchère. Avec un investissement de CHF 3'000'000 de la part de l'affectueusement surnommée «Coopet», gageons que les clients prendront un plaisir accru à faire leurs emplettes dans ce presque tout nouveau supermarché.



La Cité Vieusseux

plus accueillante grâce à de nouveaux sites de tri



Terminé les entassements de papiers et de cartons qui fleurissent les rues le mercredi en attendant d'être cueillies par la voirie! Terminé également cet amoncellement d'objets hétéroclites défigurant l'entrée de la Cité. La SCHG a décidé d'aménager de nouveaux sites pour le recyclage du papier et du carton d'une part, et pour le dépôt d'objets encombrants d'autre part.

«Les containers polluant le paysage en face de l'imprimerie ont été

supprimés et remplacés», indique M. Claude Progin, Responsable du service technique de la SCHG. Les sociétaires ont reçu récemment un tout ménage leur indiquant les lieux où ils devaient dorénavant déposer leurs journaux et autres déchets.

Six «papiervores» ont été placés entre Cité Franchise 28 et 36, à l'endroit où peuvent également être débarrassés les meubles à jeter, non sans avoir téléphoné au préalable à la voirie.

Le site destiné aux conteneurs à alu, PET, verre ou encore à piles, situé en face de Cité Villars 34 a été agrandi. Il semblerait d'ailleurs que la Cité est peuplée de citoyens attentifs à la préservation de la planète. Nous les encourageons à persévérer dans leur démarche, ou à l'entreprendre pour ceux qui ne s'y seraient pas encore attelés.

«Une esplanade complète a été créée vers Villars 10 pour le papier, elle est située presque en face de la 2e parcelle de terrain dévolue aux objets encombrants», précise M. Progin.

Enfin, la FLPAl a autorisé l'accès à ses locaux à certains Vieussois, pour le dépôt du papier et du carton uniquement.

Selon M. Progin, une démarche similaire sera entreprise dans un avenir proche sur les sites d'Aire.

POUR RAPPEL, CI-DESSOUS LA LISTE DES SITES:

Cité Vieusseux 17 à 21 et Cité Villars 2 à 24: **Cité Villars 10**

Cité Vieusseux 11 à 15 et 5 à 7, Cité Villars 26 à 60, Cité Franchises 50 à 52: **Cité Villars 34**

Cité Vieusseux 1 et 3, Cité Franchises 30 à 48: **Site entre Cité Franchises 28 et 36**

Cité Vieusseux 2 à 6: **Local FLPAl**

Concernant les objets encombrants, il est indispensable d'appeler la voirie au **0800 22 42 22** pour s'enquérir du jour de la levée des objets avant d'aller les déposer sur l'esplanade appropriée.

Maurice Scarramuzzi

L'histoire de M. Scarramuzzi a toujours été liée à la Cité Vieusseux et à la SCHG. Papa de Mme Martine Baba, Présidente du Groupement des Intérêts de VX-FR-VS, Maurice était



de toutes les fêtes, discutant volontiers avec chacun. Il nous a quitté au matin du 27 avril dernier laissant le quartier un peu orphelin. Nous souhaitons témoigner notre profonde sympathie à sa famille.

ERRATUM

Nous vous prions de bien vouloir excuser les erreurs qui se sont glissées dans le numéro 19 de votre journal, d'une part dans la mise en page et d'autre part, concernant les horaires de la buanderie du 1, Cité Vieusseux.

Les horaires ci-dessous sont à prendre en considération:

LUNDI

Matin de 06h30 à 11h30
Après-midi de 13h30 à 20h30

MARDI

Matin de 06h30 à 11h30
Après-midi de 13h30 à 20h30

MERCREDI FERMÉ

JEUDI

Matin de 06h30 à 11h30
Après-midi de 13h30 à 20h30

VENREDI

Matin de 07h30 à 13h30

SAMEDI ET

DIMANCHE: FERMÉ

IMPRESSUM

Editeur:

Société Coopérative
d'Habitation Genève
Cité Vieusseux 1 • 1203 Genève
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

Textes:

Nancy Gagné Bolle • Julien Rapp

Graphisme:

Dominique Borghini-Lagriffoul

Photos

Claude Progin

ISSN:

1663-1668